

N° 2011-058

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 25 février 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	18/02/2011
Affichage	18/02/2011

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

THEME : **PATRIMOINE 1**

OBJET : **PRODUITS DERIVES  
RESEAU DES SITES MAJEURS DE  
VAUBAN - COMPTOIR DE VENTE  
PATRIMOINE**

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

MUSSON Pascal pouvoir à PEYTHIEU Eric  
MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard  
GUERIN Nicole pouvoir à PETELET Renée  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed  
DAVANTURE Bruno pouvoir à CIRIO Raymond  
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia  
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin

**Absents-Excusés :**

MUSSON Pascal, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Yvon AIGUIER

La réalisation de produits dérivés du Réseau des Sites Majeurs de Vauban vient en réponse au questionnaire diffusé sur les sites au printemps 2010 pour connaître leurs besoins et attentes en la matière.

Suite à l'analyse de ces réponses, il a été décidé de lancer une réflexion pour créer une série de 12 « marque-pages » des sites du Réseau et un carnet Réseau Vauban, avec un visuel commun.

Plusieurs exigences ont été suivies :

- Usage de papier recyclé ;
- Des produits mis en vente moins de 5 euros (conformément aux pratiques d'achat constatées sur les sites) ;
- Une marge minimum pour les sites de 40 à 50%.

En bénéficiant d'une commande groupée via le Réseau, les prix d'achat sont les suivants :

- Prix d'achat TTC du marque-page : 0.38 €
- Prix d'achat TTC du carnet : 2,38 €

La ville de Briançon, via le bureau d'accueil de la direction du patrimoine, souhaite proposer au catalogue de son comptoir de vente ces deux produits.

PAPETERIE	
Carnet	5.00
Marque-page Briançon	1.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les propositions ci-dessus ;
- D'adopter la tarification des prestations proposées ;
- D'autoriser le service du Patrimoine à percevoir les recettes correspondantes ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits du budget principal de l'exercice, chapitre 70 "produits des services du domaine et ventes diverses" article 7088 "Autres produits d'activités annexes".

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 1 - MARS 2011

PUBLIÉ LE 1 - MARS 2011

NOTIFIÉ LE

Le Maire  
*Gerard*  
Gerard FROMM